Revue d'histoire de l'Amérique française



Le Système politique du Canada, Institutions fédérales et québécoises, sous la direction de Me Louis Sabourin. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, 507 p., \$6.00.

Jean-Charles Bonenfant

Volume 23, numéro 1, juin 1969

URI: https://id.erudit.org/iderudit/302860ar DOI: https://doi.org/10.7202/302860ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé) 1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bonenfant, J.-C. (1969). Compte rendu de [*Le Système politique du Canada*, Institutions fédérales et québécoises, sous la direction de Me Louis Sabourin. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, 507 p., \$6.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *23*(1), 131–133. https://doi.org/10.7202/302860ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Le Système politique du Canada, Institutions fédérales et québécoises, sous la direction de Me Louis Sabourin. Editions de l'Université d'Ottawa, 1968, 507 pages, \$6.00.

Il est assez délicat de parler d'un ouvrage auquel on a collaboré, mais le fait d'avoir consacré quelque vingt pages sur cinq cents au Sénat et au Conseil législatif dans Le Système politique du Canada ne m'a pas paru suffisant pour refuser de rendre compte de cet ouvrage.

Dans l'avant-propos, Me Louis Sabourin rappelle que les textes qui forment le volume ont d'abord été lus sur les ondes françaises de Radio-Canada dans le cadre des "Cours universitaires". A la demande de nombreux auditeurs, de professeurs et d'étudiants, ces textes ont été publiés, après avoir été rema-

niés et après qu'on y eut ajouté quelques chapitres ainsi que d'excellentes bibliographies.

Il faut bien avouer qu'au Canada de langue française, par suite de l'absence de manuels, professeurs et étudiants étaient bien embarrassés lorsqu'ils abordaient les institutions politiques. J'ai commis naguère, en 1954, un petit livre sur les institutions politiques canadiennes, qui, lui aussi, avait été inspiré par des causeries radiophoniques. Me Sabourin rappelle dans son avant-propos que le volume est épuisé. Par ailleurs, mieux que tout autre j'en connais aujourd'hui les limites et les faiblesses. Il fallait donc pour l'enseignement ou simplement pour la culture normale d'un bon citoyen recourir à des ouvrages écrits en anglais et en particulier au livre classique du professeur Robert MacGregor Dawson, The Government of Canada, revisé dans une dernière édition par le professeur Norman Ward.

L'ouvrage qu'on a publié est collectif et les trente-sept chapitres ont été rédigés par différents professeurs du Canada tant de langue française que de langue anglaise, les textes étant traduits lorsque cela était nécessaire.

Dans une première partie, on trouve l'exposé des grandes lignes du système politique canadien avec une introduction sur ses principaux caractères par Me Louis Sabourin, une étude de son évolution historique par Maurice Patry, une étude de la constitution par le R. P. Richard Arès et l'analyse des relations fédérales-provinciales par Me Jacques-Yvan Morin. On trouve aussi dans cette partie une sorte de perspective sur le fédéralisme canadien par les professeurs Edwin R. Black et Alan C. Cairns.

Dans une deuxième partie, chacune des principales institutions politiques fédérales est décrite. Le professeur J. R. Mallory, de l'Université McGill, explique ce qu'est la Couronne et il ne craint pas d'écrire que si "le maintien de ces institutions monarchiques apparemment archaïques peut sembler absurde à l'époque de la démocratie", il ne serait pas sage du tout de vouloir les changer car l'"existence d'un chef d'Etat distinct et séparé du gouvernement en fonction présente des avantages politiques considérables". On peut évidemment différer d'opinion, chacun des collaborateurs ayant eu d'ailleurs toute liberté d'exprimer sa pensée.

Six chapitres sont consacrés aux institutions politiques, provinciales, mais en réalité ils portent surtout sur le Québec, sauf celui de James Aitchison qui étudie "Le rôle fondamental de la collaboration interprovinciale" et celui de Paul-André Comeau qui présente une synthèse des assemblées législatives dans le Canada. Les quatre autres articles sont: "L'administra-

tion publique provinciale" par André Gélinas, "Le système électoral québécois" par Harold M. Angell, "Les partis politiques québécois" par Vincent Lemieux. Quant à moi, passionné depuis longtemps par les études du bicaméralisme, on m'avait réservé le "Conseil législatif québécois", ayant d'ailleurs aussi étudié dans la partie canadienne, ce qu'est le Sénat.

Deux excellents spécialistes des institutions municipales les ont étudiées. Donald C. Rowatt parle du "système municipal canadien" et Guy Bourassa, du "système municipal québécois". Gérald-A. Beaudoin a expliqué ce qu'est "le système judiciaire canadien" et Khayyam Zew Paltiel a traité de ce qu'on a parfois regardé comme notre sport national, "les commissions royales d'enquête".

Il manquait dans les causeries radiophoniques une étude sur la politique étrangère du Canada: on a comblé cette lacune en publiant la version française d'un article de Gérard Bergeron, intitulé "Foreign Affairs", dans l'ouvrage collectif *The* Canadians: 1867-1967 (Toronto, MacMillan, 1967), publié sous la responsabilité de J. M. S. Careless et A. Craig Brown.

Dans toutes ces pages, quelle est la part de l'histoire? Un seul chapitre y est spécifiquement consacré, celui de Maurice Patry sur l'"Evolution du système politique canadien", mais la plupart des auteurs ont tenu compte de l'arrière-plan historique de l'institution qu'ils étudiaient. Cette partie historique n'offre évidemment aucune originalité, mais elle est généralement juste.

Quand on étudie les institutions politiques d'un pays, il faut souvent avoir recours à des textes de base et c'est pourquoi, en appendice, on a donné, en français, nos principaux textes constitutionnels, du Traité de Paris en 1763 jusqu'aux Propositions adoptées à la conférence constitutionnelle d'Ottawa, en février 1968.

Dans un pays où l'histoire et les institutions politiques sont intimement liées, il convenait de parler du *Système politique du Canada* dans une revue d'histoire. Professeurs et étudiants en histoire trouveront utile sinon de le lire, du moins de le consulter.

JEAN-CHARLES BONENFANT

Québec